



Inauguration du centre d'hébergement d'urgence CAP HORN (14)



Jeudi 30 janvier 2014, a été inaugurée la reconstruction du centre d'hébergement d'urgence pour hommes seuls, majeurs et sans domicile fixe, le «Cap Horn ». Un nouveau bâtiment qui répond aux nouvelles normes d'accueil et de services pour les personnes sans abri.

En présence de tous les cofinanceurs de ce projet : Philippe DURON, Président de la communauté d'agglomération de Caen la mer, Gratién ATCHRIMI, Président de la SCDI, Jean-Bernard BOBIN, représentant le Préfet de Basse Normandie, Corinne FERET, 1ère adjointe au maire et représentant le Président de la Région Basse-Normandie , et Lucien BOLLOTTE, Directeur général de l'EPF Normandie.

Construit en 1966, l'ancien bâtiment – transféré à Caen la mer, en 2003, au titre de la compétence « habitat » – ne répondait plus aux normes d'accueil et de service aux résidents. Après étude de plusieurs scénarii, l'option de faire construire un nouveau bâtiment plutôt que de rénover l'ancien a été prise par Caen la mer.

En mars 2011, l'EPF Normandie a donc été saisi par la Communauté d'agglomération de Caen la mer afin d'assurer le portage foncier de parcelles destinées à la reconstruction ce foyer (36 logements PLAI).

Ces parcelles appartenaient à la ville de Caen et à RFF. L'EPF a donc réalisé d'acquisition de cette emprise en mars 2012.

C'est le bailleur social, la Caennaise, qui a souhaité se porter acquéreur du foncier et qui a également bénéficié de l'outil de Fonds de Minoration proposé par l'EPF.

Les terrains ayant été cédés en juin 2012 au bailleur social, les travaux ont pu débiter à l'automne.

Le bâtiment est en service depuis décembre 2013. Le Cap Horn accueille 36 hommes seuls, logés en chambre individuelle avec salle de bains, et dispose d'un réfectoire et d'espaces communs.

Cette solution a permis de maintenir la capacité d'accueil tout en répondant aux normes d'accessibilité et d'accueil imposées par la réglementation en vigueur.